

## Données sur l'alcool et la santé

### Impacts sur la santé ([OMS](#) et [OMS/Europe](#)).

- L'abus d'alcool représente 7,1 % et 2,2 % de la charge mondiale de morbidité pour les hommes et les femmes respectivement.
- L'alcool est le premier facteur de risque de mortalité prématurée et d'invalidité chez les personnes âgées de 15 à 49 ans, soit 10 % de tous les décès dans cette tranche d'âge.
- 4,1 % de tous les nouveaux cas de cancer en 2020 sont imputables à la consommation d'alcool. ([The Lancet](#))
- La consommation d'alcool est associée à sept types de cancer : le plus fréquent chez l'homme étant le cancer de l'œsophage (28,7 %), suivi du cancer du foie (24,8 %), du colon, de la bouche, du rectum et du pharynx (gorge). Le cancer le plus fréquent chez la femme concerne le cancer du sein (57 %), de l'œsophage (15,4 %), du colon, du foie et de la bouche ([IARC](#))
- La consommation moyenne mondiale par habitant est passée de 5,5 litres en 2005 à 6,4 litres en 2016. La consommation régionale par habitant a diminué en Europe, passant de 12,3 litres à 9,8 litres, tandis qu'elle a augmenté en Asie du Sud-Est.<sup>1</sup>
- Plus de 10 % des cas de cancer attribuables à l'alcool dans la Région européenne de l'OMS sont dus à la consommation quotidienne d'une seule bouteille de bière (500 ml) ou de deux petits verres de vin (100 ml chacun). Pour le cancer du sein, ce chiffre est encore plus élevé : cette quantité est responsable d'un cas sur quatre de cancer du sein attribuable à l'alcool dans la Région.
- Le cancer du sein est aujourd'hui le cancer dont le diagnostic est le plus fréquent dans le monde, et sur plus de deux millions de nouveaux cas estimés en 2020, environ 100 000 étaient attribuables à la consommation d'alcool.
- Le risque de mortalité lié à l'alcool augmente avec le niveau de consommation, mais il n'existe pas de niveau en-dessous duquel il est possible de consommer de l'alcool sans danger ([The Lancet](#)).

### Le secteur de l'alcool

- [Une analyse publiée en 2022 dans The Lancet Global Health](#) révèle l'ampleur mondiale des tentatives déployées par le secteur de l'alcool pour perturber les politiques nationales de santé publique, en utilisant des arguments similaires à ceux utilisés pour lutter contre le tabagisme.

---

<sup>1</sup> Ibid.

- La [concentration croissant des entreprises](#) dans le secteur de l'alcool renforce la capacité de ses acteurs à influencer les politiques aux niveaux national, régional et local ([Getting to Zero Alcohol-Impaired Driving Fatalities: A Comprehensive Approach to a Persistent Problem](#)).
- Depuis 30 ans en France, le secteur de l'alcool cherche à saper la loi Evin de 1991, qui interdit la publicité dans les médias ciblant les jeunes ([Journal of Studies on Alcohol and Drugs](#)).
- En 2016 aux États-Unis, le secteur de l'alcool a dépensé près de 27 millions de dollars en lobbying et trois quarts des lobbyistes engagés par l'industrie avaient auparavant travaillé pour le gouvernement fédéral. ([Getting to Zero Alcohol-Impaired Driving Fatalities: A Comprehensive Approach to a Persistent Problem](#))

## Engagements mondiaux pour réduire l'usage nocif de l'alcool

Les États membres de l'OMS ont adopté la [Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool](#), suivie du [dossier technique SAFER](#) et du [plan mondial d'action](#) (PAM) accompagnant la Stratégie. Ces documents reconnaissent que la consommation d'alcool entraîne des conséquences sanitaires et sociales néfastes et cherchent à élaborer des solutions politiques fondées sur des données probantes pour y répondre.

## Recommandations pour limiter les effets néfastes de l'alcool

Ces documents ont établi deux grands objectifs :

- 10 % de réduction relative (par rapport à 2010) de l'usage nocif de l'alcool d'ici 2025
- 20 % de réduction relative de l'usage nocif de l'alcool d'ici 2030.

Ces objectifs s'accompagnent d'une série d'options politiques fondées sur des faits avérés et destinées aux États membres. Ces options sont regroupées autour d'une série de thèmes centraux :

1. **Renforcer le leadership, la sensibilisation et l'engagement** – y compris le développement/l'actualisation de stratégies ou de plans d'action nationaux, l'intégration de l'alcool dans les stratégies existantes et la collaboration de l'ensemble du gouvernement dans la mise en œuvre.
2. **Faciliter l'accès aux services de santé** – améliorer l'accès au dépistage, aux interventions brèves et au traitement des troubles liés à la consommation d'alcool (y compris chez les enfants) et suivre la charge au niveau national.
3. **Mobiliser la communauté** – accroître la sensibilisation et la reconnaissance des problèmes, encourager et coordonner l'action communautaire et fournir des informations sur les interventions efficaces (en mettant particulièrement l'accent sur les populations à risque).
4. **Faire progresser et appliquer les politiques et les mesures de lutte contre l'alcool au volant** – limites d'alcoolémie, tests aléatoires, mise en place de transports publics, campagnes de sensibilisation.
5. **Renforcer les restrictions sur la disponibilité de l'alcool** – réduire les points de vente (par l'octroi de licences, les heures de vente, etc.), établir un âge minimum et des règles concernant l'achat pour les personnes en état d'ébriété.
6. **Appliquer des interdictions et des restrictions globales sur la commercialisation de boissons alcoolisées** – en établissant des cadres réglementaires (parrainage, marketing direct et indirect, utilisation des réseaux sociaux) et une surveillance pour en assurer le respect.

7. **Augmenter les prix** – en augmentant les taxes, en établissant un prix minimum et en le révisant en fonction de l’inflation, en encourageant les boissons non alcoolisées et en arrêtant les subventions aux producteurs d’alcool.
8. **Réduire les conséquences négatives de la consommation d’alcool et de l’intoxication par l’alcool** – interdiction de la vente aux personnes en état d’ébriété, formation des commerçants, réduction du degré d’alcool des boissons, étiquetage avertissant des dangers
9. **Réduire l’impact sur la santé publique de l’alcool vendu de manière illicite et de l’alcool produit de manière informelle** – système de contrôle et d’application (par exemple, timbres fiscaux), avertissements publics, échange d’informations entre les autorités.
10. **Améliorer le suivi et la surveillance** – établir un cadre pour le suivi et l’organisation responsable de la collecte et de l’analyse des données, créer un mécanisme d’évaluation.